

Cori Lawson-Roberts, vice-présidente adjointe, Innovation et intégrité, Invalidité, Manuvie

Q. : Combien de temps dure en général la gestion des demandes de prestation d'invalidité liées à des maladies cardiovasculaires et quelles sont les principales difficultés rencontrées au cours de ce processus?

R. : « La durée moyenne pour gérer des demandes de règlement liées à des maladies cardiovasculaires peut varier en fonction d'un certain nombre de facteurs, en particulier la complexité et la gravité de la maladie. L'une des difficultés parfois rencontrées pour ces demandes est le manque d'accès ou les délais pour les soins et les traitements, et nous devons surmonter cet obstacle. Nous disposons de plusieurs options pour y parvenir. La première consiste à maintenir une voie de communication ouverte avec toutes les parties prenantes du processus en invalidité, y compris les participants au régime ou l'équipe de soins de santé de l'employé. De plus, nous planifions et inscrivons les employés à des traitements adéquats tels qu'un programme de réadaptation. Afin de soutenir nos employés, nous leur fournissons également des ressources éducatives en lien avec leur problème de santé. Les personnes en congé pour cause d'invalidité doivent bien comprendre ce qu'elles vivent. Nous pouvons les y aider en leur fournissant des renseignements sur leur problème de santé, pour qu'elles puissent prendre en main leur rétablissement. »